

CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du mardi 19 Janvier 2016

Sur convocation de Jean-Claude Prost, maire de Buffières, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la mairie le 19 Janvier 2016 à 20h.

Membres présents :

Mmes Christiane Damman, Emilie Poulet et Elise Dussably.

Mrs René Duclos, André Lacas, Jean-Pierre Chatillon, Henri Mathonnière, Jean Claude Prost.

Membre excusé : Mr Michel Labarre.

L'assemblée peut valablement délibérer. Emilie Poulet est nommée secrétaire de séance. J-C Prost, Président de séance, déclare celle-ci ouverte à 20H.

1. Approbation du compte rendu de la réunion précédente du 17 novembre 2015 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Délibération CLECT :

Le conseil municipal est informé que les transferts constatés dans le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), découlent essentiellement des conséquences de la fusion survenue à effet du 1^{er} Janvier 2014, en ce qui concerne tant les compétences obligatoires, les compétences optionnelles que les compétences facultatives qui avaient été étendues par délibération à l'ensemble du territoire de notre communauté de Communes, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le rapport de la CLECT.

3. Règlement intérieur employés communaux :

Le conseil municipal entérine les modifications proposées par le Centre de Gestion.

4. Appel d'offres SDA :

Le conseil municipal prend délibération pour engager la création d'un chemin directeur d'assainissement (SDA) dont la première étape sera une étude de l'existant.

5. Préparation du budget 2016 :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la Dotation Equipement des Territoires Ruraux 2016 (DETR) concernant l'isolation thermique de la salle des fêtes.

6. Déménagement du bureau de la mairie :

Le déménagement aura lieu le samedi 6 février 2016 à 9h.

7. Vente du mobilier de la mairie :

Pour les personnes intéressées par le mobilier mis en vente, s'adresser au secrétariat de Mairie.

8. La vie des commissions :

- Le cimetière :

En ce qui concerne l'achat d'une concession dans le cimetière communal, le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE que « Toute personne n'habitant plus la Commune de Buffières, mais répondant à l'une des 3 conditions énoncées ci-dessous, peut acquérir une concession au cimetière.

Cette concession aura valeur pour son conjoint ou sa conjointe et ce, indépendamment des conditions ci-dessous :

- Etre né à Buffières,
- Avoir résidé à Buffières de manière continue pendant 20 ans,
- Sur décision du conseil municipal motivée par l'existence d'un lien avec la Commune.

Le conseil municipal, fixe le prix d'une concession perpétuelle à 200€ (2m x 1m).

9. Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement : budget Commune.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'en vertu des dispositions des articles 15 à 22 de la loi n°88-13 du 5 Janvier 1988, il est donné autorisation à l'ordonnateur, par assemblée délibérante, d'engager, de liquider et de mandater des dépenses de la section investissement avant le vote du budget 2016.

Il est demandé au conseil municipal d'ouvrir des crédits à hauteur de 25% de ceux votés en 2015 et d'inscrire ces crédits en priorité en 2016 :

- pour le chapitre 21 pour un montant de 119 180€.
- pour le chapitre 16 pour un montant de 4 280€.

10. Questions diverses :

a) Travaux à venir de Buffières 2013 :

Tranche 3 :

- Fin mars 2016 : nouvel appel d'offres.
- Fin septembre 2016: fin des travaux pour le 1er appartement.
- Fin décembre 2016: fin des travaux pour le 2ème appartement.
- Rénovation de la façade, prévue en 2017.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h30.

Secrétaire de séance
E. Poulet

Président de séance
JC. Prost